



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

MAITRISE D'ŒUVRE

MARCHE A TRANCHE CONDITIONNELLE

Passé selon la procédure adaptée

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Commune de BOESENBIESEN
Mairie – 22, Rue Principale
67390 BOESENBIESEN
Tel : 09 75 66 75 48

Fax : 03.88.85.30.81
Mail : communedeboesenbiesen@wanadoo.fr
Personne Responsable du Marché :
M. LOOS Jean-Blaise, Maire

2. Objet du marché et contenu :

Maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement de l'entrée Nord du village - RD 609 direction Baldenheim, soit environ 80 ml. Plusieurs phases à prévoir (rive droite et rive gauche).

3. Détail des tranches

Tranche ferme :

- Présentation de 2 ou 3 esquisses d'aménagement chiffré au maître d'ouvrage
- Scinder l'offre pour les deux phases : rive droite et rive gauche
- Proposition de rémunération pour cette tranche en cas de non exécution des travaux

Tranche conditionnelle :

- Réalisation des documents techniques
- Aide au choix des entreprises
- Coordination des travaux
- Assistance à la réception
- Vérification des décomptes des entreprises
- Réception des travaux
- Fournir les plans de récolement

4. Nature et consistance des travaux

- Aménagement des trottoirs et à la sécurisation des abords (deux rives).
- Prévoir l'évacuation des eaux de pluie de la voirie et des trottoirs (deux rives)
- Prévoir l'éclairage public (rive droite)
- Prévoir génie civil fibre optique
- Prévoir la sortie du chemin d'exploitation sur la RD 609 (rive gauche)
- Prévoir sur les esquisses, l'intégration de parcelles privées, selon plan joint, dans l'aménagement (possibilité de cession à la commune).

Montant estimé des travaux pour l'ensemble (tranche ferme et conditionnelle) : environ 50 000 € HT.

Un plan topographique sera fournit.

5. Critères de sélection

1. Qualité des références
2. Compétences techniques et moyens
3. Honoraires

6. Procédure de passation du marché

Marché passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article 28 du nouveau Code des Marchés Publics (C.M.P.).

7. Justificatif à produire

Dossier administratif conforme à l'article 45 du C.M.P., descriptif des compétences, références et moyens sur opérations similaires.

8. Date limite de réception des offres

Lundi 04 juillet 2016 à 19h, soit par pli recommandé avec A.R., soit remis directement contre récépissé.

L'enveloppe comportera la mention « maîtrise d'œuvre aménagement entrée Nord – ne pas ouvrir ». La rémunération du maître d'œuvre sera établie sur le coût réel des travaux.

9. Renseignements sur le projet

Mairie de Boesenbiesen
Tel : 09 75 66 75 48 / Fax : 03.88.85.30.81
communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Jean-Blaise LOOS
Tél : 06 70 36 15 42

Permanences : lundi de 09h-12h et 15h-19h
mercredi de 08h à 11h
jeudi de 08h-11h et 14h-18h

Programmation prévue :

- Exécution des travaux : 2^{ème} semestre 2016 (automne)

10. Date de publication

14 juin 2016